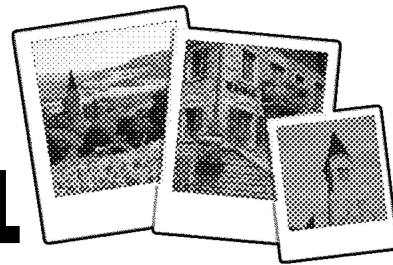




Bully

LE LIEN COMMUNAL



Numéro 120

Septembre - Octobre 2007

Mairie : 1, allée du Vingtain 69210 Bully - Tél : 04.74.01.00.67 - Fax : 04.74.01.33.92 - e-mail : mairie@bully.fr

Site officiel : www.bully.fr

Police municipale : 06.84.19.68.86 - e-mail : policemunicipale@bully.fr

Bulletin municipal d'information imprimé par nos soins



INFORMATIONS MUNICIPALES



Principales décisions du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2007 :

- ***Dotation Ecole privée Saint-Vincent, année 2007***

Elle s'élève à 29 078,76 euros, au titre du contrat d'association qui lie l'école privée à l'Etat depuis 1989, dotation calculée au prorata des dépenses effectuées pour l'école publique en 2006.

- ***Bail commercial et bail habitation Café de la Poste***

Renouvellement des baux avec le locataire actuel pour une durée de 9 années à compter du mois d'août 2007. Les montants des loyers perçus annuellement sont fixés au 1^{er} août 2007 à 740,72 euros pour l'habitation et 1 481,44 euros pour le commerce (montants révisés annuellement selon indice correspondant).

- ***Modification horaires personnel communal***

Dans le cadre de la mise en place de la semaine scolaire à 4,5 jours et du départ en retraite d'un agent, révision à compter du 1^{er} septembre, de la durée de travail de certains postes d'adjoints techniques, d'animation et d'ATSEM construits en fonction du calendrier scolaire.

Principales décisions du Conseil Municipal en date du 20 Août 2007 :

- ***Plan Communal de Sauvegarde***

Signature d'un avenant à la convention de stage conclue avec l'étudiant chargé d'élaborer ledit Plan, afin de verser à l'intéressé un complément de rémunération correspondant aux 60 heures supplémentaires effectuées pour mener à bien la mission qui lui avait été confiée.

- ***Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)***

Approbation du Plan Local d'Urbanisme de la commune, conformément :
au code de l'urbanisme, à la délibération du 9 septembre 2002 ayant prescrit l'élaboration du PLU, à la délibération du 10 mai 2004 ayant approuvé le projet d'aménagement et de développement durable, à la délibération du 3 juillet 2006 ayant arrêté le PLU, aux avis des Services de l'Etat, des personnes publiques associées et des communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale consultés, à l'arrêté du Maire de Bully du 3 avril 2007 soumettant à enquête publique le projet PLU arrêté par le conseil municipal, ainsi qu'aux rapport et conclusions du commissaire enquêteur.

Prochaine séance publique du Conseil Municipal : le **Lundi 22 Octobre 2007** à 20h

Listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales de la commune sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 2007, aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat. Se munir d'un justificatif de domicile récent et d'une pièce d'identité.

Recensement : indispensable pour devenir citoyen

Il est nécessaire pour se présenter aux examens, passer le permis de conduire, participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.

Pour cela, les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser à partir du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du mois suivant leur anniversaire. Ainsi, les jeunes filles et garçons nés en Octobre, Novembre et Décembre 1991 doivent se présenter en mairie, respectivement en Octobre, Novembre et Décembre 2007, munis d'un justificatif de domicile, du livret de famille et de leur carte nationale d'identité.

.../...

Messieurs les Maires de
Bully,
Chatillon d'Azergues,
Saint Germain sur l'Arbresle

le 30 août 2007

NOTE à la POPULATION

Après plusieurs mois de présence du policier municipal sur nos communes respectives, il apparaît nécessaire de préciser certaines missions confiées à celui-ci.

Il est présent sur l'intégralité du territoire des 3 communes. De ce fait, ses interventions ne sont pas limitées aux bourgs.

Outre les missions déjà mentionnées dans la note à la population de septembre 2006, nous vous précisons qu'il est chargé

- d'assurer la police de la circulation,
- de veiller au respect des différentes réglementations telles que la lutte contre le bruit tant routier que de voisinage,
- d'assurer la sécurité aux abords des écoles et donc le respect des règles de stationnement et de circulation.

De plus, face au développement de nombreuses incivilités et dégradations des bâtiments et mobiliers publics, l'accent sera mis sur la prévention, ainsi que la recherche des auteurs en collaboration avec la gendarmerie et la réparation des dommages commis. En effet, ces incivilités commises en grand nombre ont un impact non négligeable sur les deniers publics et vont à l'encontre de ce que nos municipalités respectives essaient de faire pour le bien être des habitants.

Nous vous rappelons que des permanences sont assurées en mairie au cours desquelles la population pourra être reçue :

- le mardi après-midi à Chatillon d'Azergues,
- le mercredi matin à Bully,
- le jeudi matin à Saint Germain sur l'Arbresle.

Il est également présent sur chacune de nos communes lors de patrouilles.

Messieurs les Maires de
BULLY

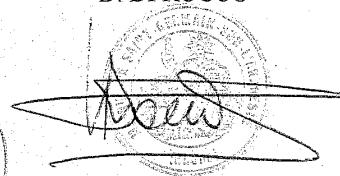
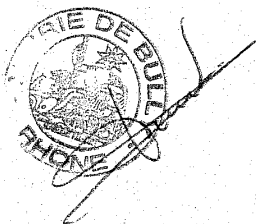
CHATILLON d'Azergues

ST GERMAIN sur l'Arbresle

T. DURET

JC. DUCLOT

D. DI ROCCO



INFORMATIONS DIVERSES

Repas de l'Amitié

Le repas de l'Amitié réservé aux personnes de la commune de Bully, âgées de 70 ans et plus en 2007, aura lieu à la Salle du Repiel le **dimanche 21 octobre** à partir de 12 H 00.

Les invitations ont été distribuées, avec un retour en mairie pour le 10 octobre. Si, par mégarde, des personnes étaient oubliées, qu'elles nous en excusent et se fassent connaître en mairie.

Association Régionale des Volontaires du Sang (A.R.V.S.)

Prochaines collectes, Salle Claude Terrasse à L'Arbresle, les jeudi 18 et vendredi 19 octobre prochains.

Déchetterie à Fleurieux/L'Arbresle (Tél : 04.74.01.35.63) : horaires du 1^{er} octobre au 31 mars

Elle est ouverte les lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H.

Produits prohibés - info Mairie

La population est informée qu'à compter de ce jour et selon la nouvelle réglementation en vigueur, il ne sera plus distribué de produits raticides aux particuliers.

Ambrosie

Nous connaissons les effets indésirables de cette plante, principalement sur les personnes souffrant d'allergies. N'hésitez pas à nous signaler l'existence de cette espèce sur les voies communales et procédez à son arrachage sur votre propriété.

Téléthon

Comme chaque année à la même époque et encouragé par le succès précédent, le groupe de travail se remet en route pour une nouvelle aventure. Notre édition 2007 se déroulera le vendredi 7 décembre à la salle du Repiel. Toutes les personnes ou associations qui souhaitent participer à la préparation de cette manifestation seront les bienvenues à la prochaine réunion du vendredi 12 octobre à 20h30 au Centre Culturel. Contact : Alain Cholley (04.74.01.49.23) ou Jacqueline Duclos (04.74.01.44.14). Et n'oubliez pas de réserver d'ores et déjà votre soirée du 7 décembre prochain !!

Biennale de la Danse 2008 dans l'Ouest Lyonnais – Appel à participation

Dans la perspective du défilé de septembre 2008, les partenaires de l'Ouest lyonnais se mobilisent pour une présence toujours plus importante des participants de notre secteur. Le défilé est ouvert à tous, débutants ou initiés de plus de 10 ans, aimant danse, musique, costumes, arts plastiques, théâtre, etc.. La participation est gratuite.

Contact pour plus d'infos : MJC L'Arbresle au 04.74.01.15.91 ou mails : r.maurand@acolade.fr ou : defilebiennale.ouestlyonnais@wanadoo.fr Blog : <http://lepeupledurire.mjc-larbresle.fr>

Enquête I.N.S.E.E.

Le Service Statistique de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques effectuera du 1^{er} octobre au 30 novembre 2007, une enquête sur les modes de garde et d'accueil des jeunes enfants résidant en France.

Cette étude s'intéresse aux solutions que mettent en œuvre les parents pour répondre aux besoins de garde de leurs enfants. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Ils seront contactés personnellement par les Services de l'INSEE. Chaque enquêteur, habilité pour réaliser l'enquête, sera muni d'une carte officielle avec photographie. Contact pour plus d'informations : Mr MEKKAOUI au 04.78.63.28.11

« Grain de Sel » - Lieu de rencontre et d'échange pour les familles du canton de L'Arbresle

Association loi 1901 créée en mai 2003, agréée par la CAF, subventionnée par le Conseil Général, la DDASS, la MSA, la municipalité de L'Arbresle., « Grain de Sel » propose aux parents et à leurs enfants de rencontrer d'autres parents et enfants, de parler et d'échanger sur leurs expériences, leurs questionnements ou leurs difficultés en présence d'accueillants dans un climat de convivialité et de confiance.

Lieu : 6 impasse Charassin à L'Arbresle Contact : 04.74.72.53.49

Accueil : parents et enfants jusqu'à 12 ans sont reçus tous les mercredis et jeudis après-midi de 14h à 18h.

Autoroute A 89 - Attention au démarchage à domicile

L'attention des riverains est attirée sur le fait que des entreprises se disant habilitées par la Société des Autoroutes du Sud de la France (A.S.F.) se présentent auprès des habitants pour vendre, proposer ou effectuer des services. Or, il n'en est rien. Nous vous conseillons donc la plus grande méfiance à cet égard et ne pouvons que vous inciter à obliger le démarcheur ou le prestataire à vous présenter un ordre de mission officiel avec photographie justifiant de l'objet de sa demande. Ne pas hésiter également à demander confirmation auprès des Services ou entreprises représentées.

LES ASSOCIATIONS

L'heure de la rentrée a sonné. C'est pourquoi nous vous proposons un petit tour d'horizon des associations bullyloises qui susciteront peut-être de votre part une envie particulière. Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts ou presque. Voyez plutôt :

BIBLIOTHEQUE : Centre Culturel (centre village) - Téléphone : 04.74.01.42.07 - e-mail : bibliotheque@bully.fr
Ouverture les lundi de 16h30 à 18h, mercredi de 15h30 à 18h et samedi de 9h30 à 11h30.

Profitez des Portes Ouvertes le samedi 13 octobre pour découvrir l'exposition consacrée à « La Chanson Française », découvrir la bibliothèque adultes / enfants, la vidéothèque ainsi que le fonds sonore. De plus, les bénévoles seront heureux de partager avec vous le verre de l'amitié.

CLUB PHOTO : Si la photo est votre passion ou peut le devenir, n'hésitez pas à contacter Serge au 04.74.01.11.23 ou Delphine au 06.75.05.51.89

CLUB BON ACCUEIL : Retraités (ées) de tous âges ou personnes dont la disponibilité le permet (aucune condition d'âge requise), vous qui aimez les sorties, voyages, rencontres amicales pour rompre la solitude : ce Club est fait pour vous ! Alors n'attendez plus, pour tous renseignements : Michel ETIEN au 04.74.26.86.15 ou Mme BURNIER au 04.74.01.43.23. Permanence également tous les jeudis après-midi, salle de la Tardivière (centre village), pour une partie de belote, de scrabble ou de jeux de société, ou tout simplement pour passer un moment agréable en compagnie.

FOOTBALL CLUB : Propose activité sportive collective pour enfants et adultes dans une ambiance conviviale et familiale. Toutes catégories d'âges représentées (du débutant au foot loisirs). Entraînements assurés au stade des Grandes Terres. Pour toute information complémentaire, tél. au Président Bernard EYRAUD au 06.84.46.56.17

TENNIS CLUB : Vous ouvre ses portes toute l'année pour pratiquer le tennis loisirs ou compétition, prendre des cours, enfants / adultes, entraînement / perfectionnement. Courts situés sur la plate-forme du Repiel. Contact : Président, Freddy MIRIO au 04.74.26.91.77 ou bungalow (répondeur) au 04.74.26.76.98

AMICALE BOULE : Sera heureuse de vous accueillir pour la pratique du sport Boule, à tout âge, tant sur les jeux du Repiel, qu'au sein de l'école de Boule au nouveau boudrome du Pays de L'Arbresle. Contact pour tous renseignements au siège de l'Amicale : Café de la Poste à Bully au 04.74.01.46.35

BULLY GYM : Propose des cours de gym tonique tous niveaux aux adultes : renforcement musculaire, abdos/fessiers, stretching, relaxation, à la salle d'évolution, rue des Romains. Contact : Muriel au 06.81.91.22.70

GYM POUR TOUS : Adultes / enfants. Vous propose des cours dynamiques aux contenus variés : assouplissement, steps, haltères, élastiques, barres de musculation, renforcement musculaire, pour les adultes ; expression corporelle pour les enfants. Cours à la salle d'évolution, rue des Romains. Renseignements au 04.74.70.38.37 ou 04.74.01.55.07

ASSOCIATION DE CHASSE : Contact : Gérard DE SAINT JEAN, Président, au 06.86.90.92.67

DATES A RETENIR - PROCHAINES MANIFESTATIONS

SAMEDI 27 OCTOBRE

A partir de 19h30 – salle d'Animation du Repiel
18 E. adultes – 9 E. enfants – de 12 ans

AMICALE DES POMPIERS

SOIREE DANSANTE

réservez d'ores et déjà votre soirée !
renseignements / réservations au 06.26.97.71.92

DIMANCHE 11 NOVEMBRE

Dépôt de gerbe en

COMMEMORATION DU SOUVENIR

(Victoire 1945)

à 10h30 devant la stèle, centre village. La population est cordialement invitée à cette manifestation suivie du vin d'honneur à la mairie.

Du Jeudi 15 NOVEMBRE au Dimanche 18 NOVEMBRE

Les vignerons de la Commune ainsi que la Cave Coopérative vous ouvrent leurs portes à l'occasion de la sortie du Beaujolais Nouveau. N'oublions pas de le déguster avec modération !

BEAUJOLAIS NOUVEAU

A cette occasion,

les **CONSCRITS des CLASSES EN 8**

organisent le

SAMEDI 17 NOVEMBRE

Repas dansant à la salle du Repiel, à partir de 20h.
19 E. adultes - 11 E. enfants – de 13 ans

LA SOIREE du BEAUJOLAIS NOUVEAU

Ambiance assurée !!
soirée privée sur réservation
Cartes à retirer jusqu'au 12 novembre auprès de : D. COTE au 04.74.72.58.83 ou D. MATTER au 06.19.07.40.46